



Institution Jeanne d'Arc

Établissement Privé Mixte sous contrat d'Association avec l'État

44, rue Gabriel Péri 92120 MONTROUGE

☎ 01-42-53-18-95 📠 01-42-53-20-70

PROJET ÉDUCATIF

Établissement catholique, l'Institution Jeanne d'Arc prend sa source dans la spiritualité dominicaine. Celle-ci est fondée sur la recherche de la vérité et l'intelligence de la foi, dans le respect de la liberté de conscience et du cheminement spirituel de chacun.

L'Institution Jeanne d'Arc veut lier dans le même acte, l'acquisition du savoir, la formation à la liberté et l'éducation de la foi, en communion avec l'Église locale et universelle.

Ainsi, le projet éducatif de l'Institution Jeanne d'Arc, qui inclut par ailleurs le règlement intérieur propre à chaque unité pédagogique, se déploie dans trois dimensions indissociables.

Formation intellectuelle

Forte de ses racines, de sa foi et de l'énergie de sa communauté, l'Institution Jeanne d'Arc est **tournée vers l'avenir et ouverte sur le monde dans son évolution. Elle encourage la curiosité intellectuelle en général.**

La **qualité de son enseignement** s'exerce dans un environnement qui suscite le plaisir d'apprendre et d'enseigner, le goût du travail bien fait.

Son **niveau d'exigence** développe le sens de l'effort, favorise le dépassement de soi, l'autonomie mais aussi le travail d'équipe. L'exigence s'accompagne d'une pédagogie de l'encouragement et de l'appréciation positive, propres à développer et à entretenir la confiance en soi.

Un **suivi individualisé** est assuré par une communauté éducative soucieuse de s'adapter aux besoins de ses élèves.

Le **développement des connaissances** de l'élève, confortées par des valeurs solides, lui permettra en toute conscience de prendre des décisions, de se projeter pour s'orienter au mieux dans la vie, d'être authentique dans sa vie professionnelle et personnelle.

Formation humaine

Un climat de joie, à la fois propice au travail et aux relations interpersonnelles, anime l'établissement qui régulièrement offre des moments de convivialité à la communauté éducative.

Des attentes précises en termes de comportement des élèves :

- respect de chacun sans exception, respect des professeurs et de tout le personnel, des autres élèves, de la parole donnée, des règles, des horaires, des lieux et équipements,
- politesse, coopération et obéissance,
- Le **dialogue** est encouragé, notamment dans le cadre d'une collaboration parents-professeurs, dans un esprit positif, visant à accompagner le jeune dans sa progression. Ce dialogue s'appuie sur une autorité bienveillante et constructive de l'ensemble du personnel.

La **générosité**, c'est-à-dire savoir donner sans attendre de retour, au quotidien mais aussi à travers des actions caritatives ou d'intérêt général.

L'Institution Jeanne d'Arc encourage **l'engagement des parents** à travers :

- l'Association des parents de l'école libre (APEL) qui s'investit dans l'animation de la vie matérielle et spirituelle de l'Institution
- l'adhésion aux décisions de la communauté éducative afin de permettre un climat de paix et de sérénité.

- un accompagnement lors des sorties de classe,
- une participation à certaines activités pédagogiques et à plusieurs instances : conseil d'établissement, conseils de classe au secondaire, conseils de discipline.

Les élèves de l'Institution Jeanne d'Arc sont porteurs des valeurs de l'établissement et véhiculent une image positive, dans l'enceinte de l'établissement, à ses abords ou encore lors de sorties.

Formation spirituelle

Établissement catholique d'enseignement, Jeanne d'Arc **fait vivre la foi chrétienne à la lumière de l'Évangile**. Tous les membres de la communauté éducative (élèves, parents, professeurs, personnels) connaissent et respectent l'identité catholique de l'établissement et partagent **des valeurs communes** : l'estime de soi, l'amour du prochain, l'attention au plus petit, l'accueil tolérant de la différence, le respect d'autrui, la générosité, l'entraide, la simplicité.

L'Institution offre un **enseignement religieux régulier**, ponctué par des temps forts (préparation aux sacrements de la vie chrétienne, retraites, temps de réflexion....) Les élèves catholiques sont encouragés à fortifier leur foi, individuellement et au sein de leur paroisse. Une **initiation à la prière** leur est offerte. Les autres élèves s'ouvrent à la connaissance de la culture chrétienne.

L'objectif de l'Institution Jeanne d'Arc est de faire grandir les élèves, de leur apprendre à exercer progressivement leur **liberté** et de les aider à développer leur **esprit critique** pour savoir faire preuve de **discernement** et **choisir le Bien**.

Notre établissement est ouvert à tous, conformément à la volonté de l'Eglise catholique de mettre à la disposition de tous ses orientations éducatives. Ainsi, notre établissement, par sa contribution au service éducatif de la Nation, rend un service d'intérêt général. C'est pourquoi il est associé à l'Etat par contrat, dans le cadre de la loi Debré de 1959 et de la loi Rocard de 1984. Ce projet, propre à notre établissement, fonde ses propositions éducatives sur la vision chrétienne de la personne humaine. La dimension sociale de la personne implique que l'Ecole prépare chacun à la vie civique. La liberté de conscience et la liberté de religion sont défendues par l'Eglise catholique et sont aussi garanties par le principe de laïcité. Cela crée le cadre nécessaire aux échanges et au dialogue indispensables pour fonder un projet de société commun ».

L'inscription d'un élève suppose de la part des parents l'adhésion au projet éducatif et au règlement intérieur, la confiance dans l'équipe éducative et la volonté de coopérer avec elle. Si ce lien de confiance est rompu, et dans l'intérêt même de l'enfant, le chef d'établissement peut ne pas procéder à la réinscription de l'enfant pour l'année suivante même à l'intérieur d'un cycle.

Le projet éducatif est un texte vivant. Il est remis à chaque personne qui souhaite faire partie de l'établissement à quelque titre que ce soit : Enseignants, Parents, Personnel d'éducation et de service.

Il fait l'objet d'évaluations périodiques.

Il est revu et mis à jour par le chef d'établissement.

Montrouge, le 1^{er} septembre 2018

Madame Laure MATHELON
Chef d'établissement

Signature des parents

Signature de l'élève